

Décision Générale colonial

Décision n° 669 du 11 juin 1049

n° 669

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 juin 1949
Numéro JO n° 6 du 30/06/1949 v2	Date du numéro 30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les décisions noa 755 et 756 du 23 août 1040 sont rapportées. M. Emile (Edouard), commis principal de 1er classe après 4 ans, du secrétariat général de la Côte française des Somalis, est maintenu d'office dans la position de disponibilité sans traitement, pour une période d'une année à compter du 21 août 1940.